

La loi Alur et la loi Elan, nouvelles réformes de l'immobilier (14 heures)

OBJECTIFS

- Identifier les règles issues de la Loi Alur et de la loi Elan
- Se conformer aux nouvelles obligations réglementaires
- Adapter ses réflexes juridiques aux nouvelles règles de la transaction et de la gestion immobilière

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 14 heures

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

Matériels :

- Outil de visioconférence pour voir et dialoguer avec le formateur

Méthodes d'évaluation :

- Évaluation formative
- QCM

CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60

Email : contact@start-learning.fr
www.start-learning.fr

NDA : 32 60 03216 60

Module 1 : L'étendue des réformes relatives à la transaction

7 Heures

Séquence 1 : Les nouvelles obligations réglementaires des agents immobiliers

- ▶ Le nouveau code de déontologie des agents immobiliers
- ▶ Le rôle du CNTGI
- ▶ Le respect des règles de publicité et des modalités d'affichage matériel et numérique des annonces immobilières
- ▶ L'étendue du devoir de conseil d'un agent immobilier
- ▶ Le respect de la réglementation RGPD
- ▶ Le mise en œuvre des obligations TRACFIN
- ▶ Le respect des honoraires
- ▶ Les contrôles DGCCRF relatifs aux obligations spéciales de transparence des professionnels vis-à-vis de leur clientèle

Séquence 2 : L'évolution de la réglementation de la prise de mandat jusqu'à l'avant-contrat

- ▶ Le nouveau formalisme du mandat de vente
- ▶ Les nouvelles mentions devant figurer dans les mandats de vente (simples et exclusifs)
- ▶ Les différents types de mandats et leurs particularités
- ▶ Les règles concernant le démarchage à domicile et la protection du consommateur
- ▶ Identifier les conditions de validité d'une vente immobilière
- ▶ Les avant-contrats depuis la Loi Alur
- ▶ Les spécificités de l'achat d'un bien en copropriété
- ▶ Présentation des promesses unilatérales et de leurs particularités

ÉTUDE DE LA JURISPRUDENCE

Module 2 : L'étendue des réformes relatives à la location et à la copropriété

7 Heures

Séquence 1 : Les nouvelles règles de la mise en location et de la gestion locative

- ▶ La constitution du dossier de location
- ▶ La sélection du locataire
- ▶ La répartition des honoraires
- ▶ Le nouveau contrat de bail et ses annexes
- ▶ Les changements pour le propriétaire et pour le locataire
- ▶ Les états des lieux et préavis
- ▶ L'impact sur la gestion courante des biens en portefeuille

Séquence 2 : L'évolution des règles relatives à la copropriété dans le quotidien d'un agent immobilier

- ▶ Le statut légal de la copropriété depuis la loi Alur
- ▶ Les spécificités de l'achat et de la location d'un bien en copropriété
- ▶ Le syndic et la cession d'un lot d'une copropriété
- ▶ Le pré-état daté / l'état daté
- ▶ Le fonds de travaux
- ▶ QUID des copropriétés bénévoles
- ▶ L'immatriculation des syndicats

Certification

 Qualiopi
processus certifié

Financements

 MON COMPTE FORMATION  OPCO  pôle emploi

Nous suivre



Formations accessibles aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.